

**Sujet :** [INTERNET] Projet agrivoltaïque de Driol Germenay

**De :** Didier P

**Date :** 15/10/2022 16:43

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Monsieur , je me permets par la présente de vous exprimer ma plus vive opposition au projet agrivoltaïque de Driol en cours de consultation, en tant que parisien d'origine, en tant que morvandiau d'adoption depuis plus de 10 années.

Si pour vous la durabilité de notre production d'énergie repose sur le massacre du paysage français, de son patrimoine naturel, de ses terres agricoles qui nous nourrissent et de ses forêts, ce n'est pas notre point de vue.

Connaissez-vous la quantité d'"énergie grise" nécessaire à la fabrication de panneaux photovoltaïques, leur durée de vie (max 30 ans) ainsi que la difficulté à recycler le matériau polluant qui les composent ?

Si pour bâtir une société censée permettre aux générations qui nous succéderont de vivre sainement, vous ignorez tous ces points, c' est que vous avez peut être besoin d'éclairer votre vision de l'écologie.

Respectueusement votre ,

Didier P